



Résolution sur les services publics

Résolution adoptée lors de la réunion du Comité exécutif des 10-11 mars 2026

Des services publics de haute qualité, universels et fondés sur les droits

Des services publics de haute qualité, universels, accessibles à tous et fondés sur les droits constituent l'épine dorsale du modèle social européen et l'un des éléments essentiels d'un contrat social renouvelé pour les travailleurs européens. Sans services publics solides, il ne peut y avoir d'amélioration des conditions de vie et de travail, de cohésion sociale et territoriale, ni de progrès économique et social.

Des investissements majeurs dans les services publics sont nécessaires de toute urgence pour garantir les droits, l'égalité, la cohésion sociale et la sécurité pour tous. Il est essentiel de défendre et d'investir dans des services publics de haute qualité pour rétablir la confiance, lutter contre les inégalités, soutenir la prospérité économique, parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes et veiller à ce que chaque communauté bénéficie du succès économique et social de l'Europe y compris les régions périphériques et ultrapériphériques de l'UE. De même, les investissements publics dans la recherche sont essentiels pour l'avenir de notre société et de notre économie. Ces investissements nécessitent un cadre de gouvernance économique différent, qui dépasse les règles actuelles qui limitent structurellement la capacité des États à financer et à investir dans les services publics.

Il s'agit avant tout d'un choix politique en faveur de services publics de qualité, capables de répondre aux besoins des citoyens, de garantir le respect de leurs droits et d'assurer un accès égal et universel. Des services publics solides sont un pilier fondamental de la démocratie. Défendre et renforcer les services publics, c'est défendre et renforcer la démocratie elle-même. Des services publics solides protègent la démocratie contre l'autoritarisme, le clientélisme et la mainmise de l'extrême droite en garantissant la transparence, la responsabilité et l'indépendance professionnelle des administrations publiques. Une capacité administrative insuffisante et une gouvernance fragmentée au niveau local et régional peuvent conduire à des pratiques discriminatoires, notamment à l'égard des travailleurs mobiles et transfrontaliers, ce qui sape la confiance dans les institutions publiques et affaiblit la responsabilité démocratique.

Les femmes constituent la majorité des effectifs des services publics dans la plupart des pays, en particulier dans les domaines de la santé, des soins, de l'éducation et de la garde d'enfants, ainsi que dans certains secteurs de l'administration publique. Des services publics de haute qualité contribuent à une plus grande égalité.

Des services publics solides sont essentiels au progrès économique. Le débat sur la compétitivité ignore trop souvent les personnes. Ce sont les logements dont les travailleurs ont besoin pour vivre, les transports qui les amènent au travail, les crèches et les écoles, les cantines servant des repas sains, les équipements culturels et sportifs pour leurs enfants, etc. Ce sont les soins de santé, les services publics et la protection sociale sur lesquels ils peuvent compter, ce sont les équipements et les services dans les communautés où ils vivent. Ce sont là autant d'éléments essentiels au progrès économique et à l'amélioration du niveau de vie. Prendre au sérieux la compétitivité signifie s'engager fermement en faveur de services publics et d'infrastructures solides, d'administrations publiques et de protection sociale.

Il est très important de se mobiliser en faveur de services publics solides, fondés sur les droits, universels et autonomes dans le cadre de la lutte contre l'extrême droite et les



mouvements antidémocratiques. Les politiques néolibérales ont sapé les services publics par le biais de processus d'austérité, de libéralisation et de privatisation. L'affaiblissement ou l'absence de services publics dans certaines régions et zones a entraîné des inégalités et l'abandon d'une partie de la population, souvent la plus vulnérable, ainsi qu'un manque de confiance dans la démocratie et dans l'État, ce qui a alimenté la montée de l'extrême droite et des mouvements antidémocratiques. De plus, lorsqu'elle est au pouvoir, l'extrême droite a souvent pris des mesures contre l'autonomie, l'universalité et la qualité des services publics, ainsi que contre les droits des fonctionnaires. Dans de nombreux cas, les mouvements et partis d'extrême droite et autoritaires ne cherchent pas seulement à affaiblir l'État, mais aussi à s'en emparer et à l'utiliser comme une arme.

La lutte pour des services publics de haute qualité, une priorité clé de la CES

Le congrès 2023 de la CES a identifié la lutte pour des services publics de haute qualité comme une priorité essentielle. Le [Manifeste de Berlin](#) comprenait l'appel à « *lutter pour un accès universel et fondé sur les droits à des services publics de haute qualité et à défendre le rôle de la propriété publique afin de mieux garantir l'égalité d'accès aux services publics pour tous* ». L'importance d'un accès universel aux services publics de qualité fondé sur les droits a également été soulignée dans le [Manifeste de la CES pour les élections européennes de 2024](#).

Cette résolution est une étape clé dans la mise en œuvre de l'engagement stratégique de la CES visant à garantir que les services publics restent au cœur du modèle démocratique et social européen.

Diverses résolutions et positions de la CES soulignent la nécessité pour l'UE de prendre des mesures afin de garantir des services publics bien financés, universellement accessibles et de haute qualité (notamment la [réponse de la CES au rapport Draghi](#), la [réponse de la CES au rapport Letta](#), la [résolution sur une protection sociale et publique forte dans la transition vers l'UE](#), la [réponse de la CES au rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence](#), la [résolution sur la réforme de la gouvernance économique : les priorités de la CES contre l'austérité et pour les investissements](#), la [résolution sur un plan d'action fiscal triennal \(2025-2027\)](#), la [résolution sur la paix et la sécurité](#), la [résolution sur une politique industrielle européenne pour des emplois de qualité](#), la [résolution sur le règlement relatif à l'Union de l'énergie - Prendre des mesures décisives pour protéger l'industrie, les ménages et créer des emplois de qualité](#), la [résolution sur le droit à un logement adéquat, décent et abordable](#), la [position sur les accords commerciaux numériques de l'UE avec les pays tiers](#), etc. En mai 2025, la FSESP a lancé son [programme pour les services publics](#). En 2024, le CSEE a lancé la campagne « [Go Public ! Fund Education](#) » en collaboration avec l'Internationale de l'éducation.

La CES s'est mobilisée et a œuvré pour concrétiser cette priorité, en plaidant en faveur de services publics de haute qualité, à travers des activités de communication (voir par exemple [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#)), en collaborant avec Letta, Draghi et Niinistö dans le cadre de leurs rapports, en nouant des contacts avec les partis européens avant les élections européennes, dans le cadre de forums sociaux et de sommets (par exemple les sommets de La Hulpe et de Porto).

La CES participe activement à divers débats législatifs et politiques qui auront une incidence sur les services publics, notamment la mise en œuvre des règles de gouvernance économique et du processus du semestre européen, le cadre financier pluriannuel, la révision des directives sur les marchés publics, la feuille de route pour des emplois de qualité, le nouveau plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, la stratégie de lutte contre la pauvreté, les politiques éducatives (y compris l'espace européen de l'éducation, l'espace européen de la recherche et l'Union des compétences).



Contexte européen : cadre de gouvernance économique et évolutions politiques

Les politiques néolibérales et d'austérité, en particulier à la suite de la crise financière et économique de 2008, ont durement touché les services publics dans toute l'Europe, qui, dans de nombreux cas, ne se sont pas encore remis. Ces effets continuent de nuire à la qualité des services, aux niveaux d'effectifs et aux conditions de travail. Ils ont un impact disproportionné sur les femmes, qui constituent la majorité de la main-d'œuvre dans des secteurs tels que l'éducation, la santé et les soins, et qui utilisent les services publics, notamment les transports publics et les services de garde d'enfants.

L'approche au niveau de l'UE en matière de services publics doit notamment garantir une convergence vers le haut en termes de financement, de salaires, de conditions de travail et d'effectifs, y compris des objectifs concernant le recrutement dans le secteur public, l'amélioration des conditions de travail et les augmentations salariales. Cela est également essentiel pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre.

La CES a depuis longtemps identifié les conséquences pour les travailleurs du sous-investissement chronique dans l'UE, y compris dans les services publics. Les chiffres de la Commission européenne montrent que les investissements dans les infrastructures sociales européennes sont déjà inférieurs de plus de 200 milliards d'euros par an à ce qui serait nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens. Entre autres, les investissements doivent être augmentés chaque année de plus de 120 milliards d'euros dans le domaine de la santé et de 57 milliards d'euros dans celui de l'éducation et des logements abordables. Des investissements renforcés dans l'éducation et la recherche sont également nécessaires pour garantir la réalisation de l'ODD 4 et des objectifs de dépenses de l'UNESCO. Cependant, les institutions européennes n'ont pas reconnu ces besoins d'investissements dans les services publics. Au contraire, elles ont encouragé les mesures d'austérité, la libéralisation, le sous-développement et le sous-investissement dans les infrastructures et les services publics et les biens communs, ainsi que le recours néfaste aux partenariats public-privé.

La révision du cadre de gouvernance économique de l'UE achevée en 2024 a été évaluée négativement par la CES, notamment en raison de son impact négatif potentiel sur les investissements publics et le financement des services publics. Alors que les objectifs de l'UE exigent des États membres qu'ils mobilisent des investissements publics supplémentaires, les règles budgétaires visent un assainissement budgétaire trop rapide et fixent des niveaux d'investissement insuffisants, équivalents à ceux des périodes antérieures à la COVID. La CES continue d'œuvrer en faveur d'une suspension et d'une réforme des règles de gouvernance économique de l'UE. Le rapport Letta sur l'avenir du marché intérieur a reconnu les effets négatifs des politiques d'austérité et des coupes budgétaires sur les administrations publiques et les services publics. Le rapport a souligné de manière positive l'urgence de combler les lacunes dans la fourniture de services universels, y compris l'éducation. La recommandation d'un plan d'action pour des services d'intérêt général de haute qualité était également positive. Le rapport indiquait clairement que les SIG ne se limitent pas aux défaillances du marché. Il fait également référence à l'importance pour le marché unique de l'accès universel aux services, reconnaissant implicitement que cela (devrait) impliquer des obligations territoriales ou autres pour les prestataires.

Le rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne reconnaît l'importance cruciale de l'État-providence européen pour fournir « des services publics, une protection sociale, des logements, des transports et des services de garde d'enfants de qualité ». Il indique qu'« outre les conditions de travail, d'autres circonstances, notamment le logement et la connectivité, peuvent jouer un rôle important pour attirer les travailleurs ». Afin de garantir une participation plus élevée au marché du travail, en particulier pour les femmes, il préconisait, entre autres, « des investissements supplémentaires dans des infrastructures de haute qualité pour l'éducation et la garde des jeunes enfants » et « des salaires équitables pour les travailleurs de la petite enfance ».



». Le rapport recommandait également l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Il reconnaissait en outre de manière positive la crise actuelle liée au manque d'investissements et recommandait des investissements supplémentaires de plus de 800 milliards d'euros par an (ce chiffre n'inclut pas les investissements sociaux nécessaires).

Le rapport Niinisto intitulé « Plus forts ensemble : renforcer la préparation et la capacité de réaction civiles et militaires de l'Europe » n'a pas plaidé en faveur du renforcement des services publics et de leur financement en tant que pilier essentiel pour garantir la préparation, et comprend des références négatives soutenant le développement des partenariats public-privé. La Commission a ensuite publié une communication sur la stratégie européenne pour l'Union de la préparation, qui soulignait l'importance du bon fonctionnement des administrations et des services publics, mais ne prévoyait pas de mesures spécifiques pour renforcer les services publics ni pour garantir le financement nécessaire.

La question de la préparation restera probablement une priorité dans l'agenda politique des institutions européennes. La Commission a annoncé qu'elle organiserait un sommet sur la préparation des partenaires sociaux « afin de renforcer la participation des partenaires sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer la préparation et à échanger les bonnes pratiques ».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a inclus dans ses orientations politiques des références à l'importance des services publics, mais les initiatives présentées ou prévues par la Commission ne prévoient toujours pas de mesures spécifiques pour renforcer les services publics. Or, l'économie et la société européennes ne pourront prospérer que si des investissements appropriés sont réalisés pour soutenir et renforcer les services publics. Une orientation différente affaiblirait inévitablement l'Europe et sa capacité à s'imposer sur la scène mondiale.

La feuille de route pour des emplois de qualité reconnaît notamment que « en offrant des services accessibles d'éducation et d'accueil de la petite enfance, de soins de longue durée et de soins de santé, ces services permettent à des millions de travailleurs, en particulier les femmes, d'exercer un emploi rémunéré et de progresser dans leur carrière. Des systèmes de santé solides, dotés d'une main-d'œuvre adéquate et d'une bonne gestion des ressources humaines, jouent un rôle essentiel pour garantir la santé et le bien-être des communautés ». La Commission s'est également engagée à « œuvrer à la mise en place d'un cadre plus cohérent pour relever les défis liés au personnel de soins de longue durée » et à présenter un pacte européen pour les soins en 2027.

Des services publics de qualité sont à la base de nombreuses politiques et initiatives de l'UE. **Il est essentiel que la dimension des services publics soit prise en compte dans toutes les politiques pertinentes de l'UE**, notamment l'élargissement, la politique industrielle (qui ne peut aboutir sans des capacités publiques solides, des investissements et une planification à long terme), les transitions justes, la numérisation et l'innovation, le marché unique, la simplification, la défense et la sécurité, les migrations, le logement, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'adaptation au changement climatique, la résilience démocratique, la lutte contre la corruption, etc.

Des services publics solides, y compris des inspections, revêtent également une grande importance dans le processus d'élargissement, notamment pour prévenir le dumping social et garantir une convergence vers le haut. Dans le cadre du soutien apporté par la CES à ses affiliés dans les négociations d'adhésion, l'accent sera mis, entre autres, sur l'importance d'une convergence vers le haut également en matière de qualité des services publics et des administrations publiques, ainsi que sur leur financement adéquat. L'UE doit soutenir activement les pays candidats dans le développement de leurs services publics afin d'aligner leurs normes sur celles de l'Union et de garantir la cohésion sociale et l'égalité d'accès dans toutes les régions.



Les services publics constituent une solution au changement climatique, car ils permettent une meilleure planification et des économies d'échelle supplémentaires. Les autorités de régulation jouent un rôle clé dans le soutien à la durabilité des activités économiques, la sauvegarde des intérêts publics, notamment la sécurité publique et la protection de l'environnement et de la biodiversité, *entre autres*, et doivent donc être protégées contre la vague de déréglementation en cours et les bacs à sable réglementaires de plus en plus nombreux.

Des services publics de haute qualité fondés sur les droits

L'accès universel à des services publics de haute qualité fondés sur les droits constitue un pilier fondamental de la démocratie. Les services publics doivent être fondés sur les droits, garantir des normes de qualité et servir de bouclier contre la désertification de l'accès aux biens et services fondamentaux dans toutes les régions d'Europe. Les services publics ne doivent pas être réduits à des filets de sécurité résiduels. Des services publics de haute qualité sont essentiels pour garantir le plein respect des droits humains et sociaux et pour assurer l'égalité, la cohésion sociale et territoriale et le progrès économique. Ils constituent également un rempart essentiel de la solidarité, de l'égalité et de la justice sociale.

Cette approche fondée sur les droits est inscrite dans les instruments internationaux, européens et communautaires relatifs aux droits de l'homme, y compris la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Des services publics de haute qualité sont nécessaires pour garantir la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux.

Des services publics solides et de haute qualité sont essentiels pour atteindre les objectifs de l'UE, notamment une politique industrielle forte et une compétitivité durable, la préparation, des transitions justes et les transformations climatiques et numériques. Les investissements et les ressources consacrés aux services publics ne doivent pas être considérés comme des coûts, mais comme des investissements dans la réussite économique, civique et sociale collective. La transparence, l'accessibilité et l'interaction des citoyens avec les administrations publiques doivent être préservées et renforcées.

Une économie européenne prospère, fondée sur des emplois de qualité, doit s'appuyer sur des services publics solides et bien financés. Les pouvoirs publics et les autorités publiques doivent jouer un rôle important pour mener de manière proactive les transitions, intervenir dans les affaires économiques et garantir le progrès social, des emplois de qualité et des activités économiques durables. Une politique industrielle européenne solide doit s'appuyer sur des services publics et des administrations publiques résilients et dotés de ressources suffisantes.

Des administrations publiques solides, en particulier des inspections du travail efficaces, sont essentielles pour garantir le respect des droits des travailleurs et des syndicats, la protection des travailleurs et l'égalité de conditions de concurrence équitables pour les entreprises. La loi sur les emplois de qualité devrait inclure des mesures fortes visant à améliorer la fréquence et l'efficacité des inspections du travail et à garantir que les inspections nationales du travail et l'Autorité européenne du travail soient renforcées par des ressources et des effectifs supplémentaires substantiels, tout en respectant les rôles et les prérogatives des syndicats au niveau national et en renforçant la coopération avec ceux-ci ([réponse de la CES à la première phase de consultation des partenaires sociaux sur la loi sur les emplois de qualité](#)). Le paquet « Mobilité équitable » devrait également inclure des dispositions visant à renforcer l'application de la législation et les inspections du travail.

Le rôle des services publics de l'emploi doit être préservé et renforcé. En tant qu'institutions publiques clés, ils sont essentiels à la conception et à la mise en œuvre de politiques actives efficaces du marché du travail, soutenant la participation au



marché du travail et l'intégration des groupes les plus vulnérables grâce à des actions de sensibilisation ciblées et à un soutien personnalisé. Face aux risques croissants de privatisation et à l'expansion des partenariats public-privé, il convient de réaffirmer que les services de l'emploi relèvent de la responsabilité publique. Ils constituent un bien public et doivent rester bien financés, responsables devant les pouvoirs publics et guidés par des objectifs sociaux plutôt que par le profit. Les partenaires sociaux doivent être pleinement associés à la gouvernance, au suivi et à l'évaluation des services publics de l'emploi afin de garantir que les politiques du marché du travail répondent aux besoins des travailleurs et respectent les normes sociales.

Des services publics universels, fondés sur les droits et de haute qualité doivent garantir l'égalité et la non-discrimination, notamment en garantissant l'accès aux travailleurs frontaliers, mobiles et transfrontaliers et à leurs familles, conformément au droit de l'Union européenne et au principe d'égalité de traitement.

Les services publics – notamment les services d'approvisionnement en eau, en énergie et de gestion des déchets – constituent des infrastructures essentielles pour le droit fondamental des citoyens à bénéficier de services de base, pour la sécurité des systèmes économiques et sociaux et pour la cohésion démocratique de nos communautés. Ces services publics intègrent et concrétisent le concept de service public et doivent donc être protégés, développés et financés par des investissements publics adéquats.

Le droit à l'eau potable et à l'assainissement doit être garanti par un engagement stable et continu en matière de ressources, en le protégeant comme un bien commun et en garantissant sa qualité et sa résilience, dans un cadre de gestion publique transparente et efficace. Les services énergétiques sont reconnus comme un droit essentiel et un fondement du développement économique, qui nécessitent une gouvernance publique forte et une planification à long terme. Cela est essentiel pour répondre aux besoins croissants en matière d'approvisionnement et lutter contre la précarité énergétique. La gestion des déchets est un service public d'intérêt général qui est étroitement lié aux objectifs de l'économie circulaire et de la durabilité environnementale. Une vision intégrée du cycle des matières, favorisée par des investissements publics et une réglementation efficace, est essentielle pour garantir la santé, la sécurité et la qualité de vie.

Les services publics, une dimension essentielle de la préparation

La préparation est devenue un concept de plus en plus pertinent après la pandémie de COVID-19, dans un contexte de conflits croissants et de transitions accélérées. Cependant, les institutions européennes et nationales continuent de traiter la préparation de manière trop restrictive, en se concentrant principalement sur la défense et en négligeant les dimensions des services publics, du bien-être, de la main-d'œuvre et de la résilience sociale qui sont essentielles pour une véritable préparation. Le sous-financement actuel des services publics, résultant d'années d'austérité, de politiques néolibérales et de marchandisation, constitue une vulnérabilité majeure pour la capacité de l'Europe à faire face aux crises et aux urgences.

Le sous-effectif, la pénurie de main-d'œuvre, la détérioration des conditions de travail, le manque de formations de qualité, les processus de privatisation et le vieillissement des infrastructures ont laissé les services publics mal équipés. La préparation nécessite de renforcer suffisamment les capacités d'intervention des services publics pour faire face à des chocs systémiques tels qu'une pandémie. La préparation n'est pas seulement une question de capacité, mais aussi de compétence, de continuité et de stabilité. La sécurité de l'emploi, les postes permanents et un faible taux de rotation du personnel sont essentiels pour garantir la mémoire institutionnelle, l'apprentissage professionnel et une réponse efficace aux crises. Le nombre élevé de contrats temporaires, les emplois liés à des projets et le recours à des contrats de travail externes constituent des vulnérabilités structurelles pour la préparation et la résilience sociale. Les disparités



socio-économiques et géographiques se sont accrues, compromettant l'égalité d'accès et affaiblissant la préparation. Dans la plupart des États membres, les stratégies de préparation ont également été élaborées sans véritable dialogue social.

La CES réitère ses priorités énoncées dans la [résolution sur la paix et la sécurité](#). En tant qu'union politique, l'UE doit contribuer à garantir la paix, l'État de droit, les droits de l'homme et le progrès social, notamment par des politiques de sécurité coordonnées et améliorées. L'UE doit se concentrer sur un concept plus large de sécurité, et le financement des objectifs sociaux et des services publics doit être préservé de l'épuisement par la réaffectation à des initiatives de défense ou de sécurité et devrait au contraire être augmenté.

La CES invite la Commission et les États membres à faire des services publics de haute qualité un élément clé de leurs stratégies de préparation. Cela doit notamment inclure :

- la garantie d'emplois de qualité et du dialogue social dans les services publics dans le cadre de la planification de la préparation ;
- le renforcement des services publics, de l'administration et des infrastructures, ainsi que des services d'urgence, gravement touchés par les anciennes et nouvelles mesures d'austérité, afin de créer une résilience et une capacité suffisantes en matière de services ;
- le renforcement du système de santé et la mise en place de capacités suffisantes pour une plus grande résilience en temps de crise ;
- veiller à ce que les autorités chargées de l'application de la loi disposent des ressources nécessaires pour lutter contre la criminalité, y compris les flux financiers illicites, la fraude et l'évasion fiscales, et pour garantir des conditions de travail équitables, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que les moyens de subsistance de leur personnel, y compris les policiers ;
- renforcer l'éducation publique et développer la capacité collective à résister à la désinformation et à la manipulation, tout en protégeant les valeurs et les institutions démocratiques, y compris celles qui sont responsables de l'éducation, des médias, de la recherche, de la protection civile et de l'État de droit ;
- assurer la résilience face aux cyberattaques et investir dans une numérisation équitable, tout en rejetant l'externalisation des infrastructures numériques publiques essentielles et en favorisant l'autonomie stratégique dans le secteur numérique ;
- les réservistes peuvent jouer un rôle important dans la défense, mais ne doivent pas remplacer le personnel professionnel. Il est essentiel de garantir des conditions d'emploi et une protection sociale solides, ainsi que la représentation et la participation des syndicats ;
- toutes les mesures d'urgence doivent être négociées avec les syndicats, être strictement limitées dans le temps et ne doivent pas entraîner de restrictions permanentes en matière de négociation collective, de droit de grève ou de dialogue social ;
- veiller à ce que les stratégies de préparation soient élaborées et mises en œuvre dans le cadre du dialogue social à tous les niveaux.

La corruption constitue une menace sérieuse pour la justice sociale, la qualité des services publics et la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques. La CES appelle les institutions européennes et les gouvernements à prendre des mesures plus décisives et systématiques contre la corruption. Une application efficace et le respect de l'État de droit sont des éléments essentiels pour garantir que les fonds publics soient affectés au bien commun et pour garantir des services publics résilients et de haute qualité.

Mettre fin à l'austérité : investir et financer les services publics

Les syndicats ont toujours dénoncé la situation inacceptable du sous-financement et du manque d'investissements dans les services publics. Le financement des services



publics et de la protection sociale n'a pas suivi le rythme des pressions supplémentaires liées aux transformations et aux changements démographiques. Cela a entraîné une détérioration de la qualité et de l'accessibilité des services, des processus de privatisation, le vieillissement des infrastructures, un manque de personnel et une pénurie de main-d'œuvre, une détérioration des conditions de travail et un manque de formation de qualité. De plus, les autorités locales ont été de plus en plus exposées et sous-financées, ce qui a accru la dette des autorités locales et des municipalités et compromis les besoins en matière de politiques publiques au niveau local. Il est essentiel d'assurer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement, afin de garantir l'adéquation des ressources pour les différentes autorités publiques, de manière à ce que celles-ci disposent de fonds suffisants pour remplir leurs obligations et assumer leurs responsabilités.

Il est essentiel de fournir un financement accru et adéquat pour rétablir la qualité des services publics, garantir l'accès universel, lutter contre la pénurie de main-d'œuvre et reconstruire la capacité de gouvernance démocratique. Les investissements dans les services publics et le personnel sont essentiels pour réduire la dépendance à l'égard de l'externalisation et des consultants privés, renforcer la responsabilité et garantir que l'État ait la capacité de réaliser des progrès sociaux. Les mécanismes de financement doivent garantir des services publics de haute qualité, universels, accessibles à tous et fondés sur les droits, avec des emplois de qualité pour les travailleurs des services publics. Les systèmes de protection sociale et d'aide sociale devraient également être renforcés en parallèle.

Plus d'un an après l'adoption du nouveau cadre de gouvernance économique de l'UE, ses conséquences négatives deviennent évidentes, avec de nouvelles coupes budgétaires et un sous-investissement dans les services publics. Un nouveau modèle économique et social est nécessaire, qui place les personnes avant le profit, soutient les emplois de qualité, favorise les investissements et des services publics solides, et contribue à la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux européens.

La CES rejette les politiques d'austérité qui affaiblissent les services publics et sapent le modèle social européen, et réitère son appel en faveur d'une suspension et d'une révision urgentes des règles de gouvernance économique de l'UE qui limitent structurellement la capacité des États à financer et à investir de manière adéquate dans les services publics. Les droits sociaux fondamentaux doivent primer sur les règles de concurrence et la discipline budgétaire. En particulier, la CES demande :

- l'introduction d'une règle d'or pour les investissements publics et d'une flexibilité suffisante pour que les États membres puissent financer de manière adéquate les services publics, y compris les investissements dans l'éducation, la santé, les soins, le logement, les infrastructures publiques, etc. ;
- la mise en place d'instruments de financement permanents de l'UE qui puissent également soutenir des services publics de haute qualité, ainsi que des contrôles efficaces et une transparence afin de garantir que le financement contribue à l'amélioration des services publics et à la lutte contre la corruption ;
- la promotion des niveaux d'investissement nécessaires dans les services publics et l'évaluation de la capacité des services publics, des effectifs, de l'accès et des conditions de travail équitables dans le cadre du semestre européen, en garantissant la participation effective des partenaires sociaux ;
- la garantie que les raisons budgétaires ou les soi-disant réformes ne puissent être utilisées comme prétexte pour restreindre les droits des travailleurs et des syndicats ou pour porter atteinte à la négociation collective et aux conditions de travail, y compris dans les services publics ;
- la protection du financement des objectifs sociaux contre l'épuisement par la réaffectation à des initiatives de défense ou de sécurité ;



- développer les banques publiques de l'UE aux niveaux local, national et européen (BEI, BERD, etc.) et veiller à ce que les investissements comprennent un soutien au financement des services publics et à la coopération public-public ;
- soutenir les pays candidats dans le développement des services publics et garantir la convergence vers le haut et la cohésion sociale et territoriale.

Il est très important que le nouveau plan d'action pour **la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux** comprenne des initiatives concrètes et ambitieuses visant à renforcer les services publics, en particulier en ce qui concerne le principe 20 relatif aux services essentiels. Il est très important que la Commission collabore avec les partenaires sociaux et les syndicats, notamment par l'intermédiaire des comités de dialogue social compétents, à l'élaboration du plan d'action.

Fiscalité équitable

Il est urgent que l'UE et ses États membres, ainsi que les pays candidats et les autres pays européens, mettent en place un système fiscal plus équitable et luttent contre la fraude et l'évasion fiscales. Aujourd'hui, les revenus du travail et les retraites assurent l'essentiel du financement de l'État-providence de l'UE, tandis que l'imposition des autres types de revenus ne répond pas aux critères de progressivité nécessaires.

Une plus grande progressivité de l'imposition de tous les types de revenus est nécessaire. Les mesures à mettre en œuvre comprennent : (i) l'augmentation des taux d'imposition des plus riches et (ii) l'augmentation des taux d'imposition du capital au même niveau que l'imposition du travail (iii) un cadre fiscal qui cible mieux l'accumulation de richesse et les plus-values afin d'augmenter l'imposition sur la fortune et l'immobilier, tout en soulignant la nécessité d'une convergence vers le haut de ce système fiscal progressif. Cela devrait inclure une proposition de directive européenne sur l'imposition de la fortune.

Un cadre fiscal solide et plus équitable pour les entreprises est nécessaire et devrait se fonder sur la mise en œuvre du plan BEFIT de la Commission en matière de fiscalité des entreprises, qui devrait inclure un taux d'imposition effectif minimum de 25 % pour les entreprises.

Il est nécessaire de mettre fin aux paradis fiscaux et à l'évasion fiscale. Une fiscalité équitable et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales devraient être incluses dans les travaux menés dans différents dossiers (par exemple, les conditionnalités fiscales, les marchés publics, etc.).

Une fiscalité équitable doit également tenir compte de la situation particulière des travailleurs transfrontaliers, en veillant à ce que les règles fiscales n'entraînent pas de double imposition ou d'exclusion des services publics.

La CES poursuivra la mise en œuvre de son plan d'action en matière fiscale (2025-2027).

Des emplois de qualité dans les services publics

Les conditions de travail dans les services publics se sont détériorées dans de nombreux pays, avec des effectifs insuffisants, une charge de travail excessive, des salaires bas, l'absence de formation de qualité et des pénuries de main-d'œuvre. L'externalisation et les contrats précaires compromettent les droits des travailleurs ainsi que la durabilité et la qualité de la prestation de services.

Il est essentiel de garantir des emplois de qualité, de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés dans les services publics. Des salaires plus élevés sont également nécessaires pour maintenir l'attractivité des emplois dans les services publics et lutter contre les pénuries de main-d'œuvre.

Un dialogue social fort, y compris au niveau européen, et des négociations collectives sectorielles sont une condition structurelle pour des emplois de qualité et des services



publics de haute qualité. Il est essentiel que les États membres encouragent et renforcent les négociations collectives, y compris dans les services publics. Le dialogue social devrait être une composante obligatoire de la gouvernance européenne et nationale des services publics (par exemple sur la base du consensus de Santiago pour le secteur de l'éducation). Les syndicats doivent être associés à la définition de tous les aspects des services publics, y compris en ce qui concerne leur conception, leur réglementation, leur financement, leur prestation et leur couverture. Le plein respect des droits à l'information et à la consultation doit être garanti.

Il est essentiel de garantir le plein respect des droits des travailleurs et des syndicats (y compris le droit de grève) et leur protection contre les restrictions. Les restrictions au droit de grève, notamment par le biais d'obligations de service minimum plus strictes, et la normalisation des pouvoirs d'urgence sapent la voix des travailleurs, affaiblissent les résultats des négociations et, en fin de compte, nuisent à la qualité des services et à la responsabilité démocratique. La défense du droit de grève dans les services publics est nécessaire tant pour les droits des travailleurs que pour garantir des services publics de haute qualité. La CES amplifiera les actions de ses affiliés pour défendre et améliorer les droits des travailleurs et des syndicats dans les services publics. Le syndicalisme n'est pas un crime !

En outre, garantir des emplois de qualité dans les services publics nécessite des cadres contraignants et des ressources adéquates. Cela inclut une planification transparente et participative des effectifs et des normes applicables en matière de dotation en personnel (« dotation en personnel sûre »), des horaires de travail et des tableaux de service prévisibles avec une compensation efficace pour les heures supplémentaires, et un droit à la déconnexion. Il est nécessaire d'augmenter de manière urgente et significative les effectifs, grâce à des programmes de recrutement massif visant à rétablir la qualité des services et la capacité administrative, et à répondre à la pénurie de main-d'œuvre et au sous-effectif dans les services publics. Il est également urgent de prendre des mesures pour éviter le pourvoi temporaire de postes et d'activités structurels.

La CES appelle à la mise en œuvre de mesures ambitieuses pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes. Les services publics, dont la main-d'œuvre est majoritairement féminine, connaissent souvent une évolution salariale moins favorable. Cela est particulièrement flagrant dans le secteur des soins (aux personnes âgées et aux enfants, à domicile et à domicile), où les salaires restent particulièrement bas et où les travailleurs ne sont souvent pas couverts par des conventions collectives. La CES appelle les pouvoirs publics, en tant qu'employeurs et bailleurs de fonds du secteur des soins, à prendre des mesures pour garantir des salaires plus élevés et combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes. Aucun financement public ne devrait être accordé aux prestataires de soins privés et à but non lucratif qui ne sont pas couverts par une convention collective.

Les travailleurs des services publics doivent également avoir droit à une formation rémunérée et à une mise à niveau de leurs compétences pendant leur temps de travail, en particulier dans le contexte de la numérisation et des changements induits par l'intelligence artificielle.

Garantir la santé et la sécurité au travail pour tous les travailleurs des services publics doit être une priorité pour les institutions au niveau européen et national, notamment afin d'assurer un suivi régulier, indépendant et de haute qualité de la santé des travailleurs. Le travail de la CES pour soutenir la mise en œuvre de la directive CMRD (directive sur les substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) et ses révisions visant à inclure de nouvelles VLEP pour les substances CMR revêt également une grande importance pour les travailleurs des services publics.

Le manque de personnel augmente le stress au travail, y compris le stress éthique. Il est nécessaire d'augmenter de manière urgente et significative les effectifs. Une législation



contraignante sur les risques psychosociaux est nécessaire pour contribuer à lutter contre l'épidémie de stress au travail, y compris dans les services publics (inclure une référence à la réponse de première phase de la CES sur la loi sur les emplois de qualité).

Il est essentiel de protéger le droit des travailleurs des services publics à s'exprimer, notamment grâce à une protection solide des lanceurs d'alerte et à une culture organisationnelle favorable, afin de préserver la qualité des services, l'intégrité professionnelle et la responsabilité démocratique.

Dans de trop nombreux cas, les travailleurs des services publics sont exposés à des violences liées au travail et, en particulier les femmes, à du harcèlement, y compris perpétré par des tiers. Le devoir de diligence des employeurs exige des mesures de prévention complètes, des voies de signalement claires et des mécanismes efficaces de soutien et de suivi pour les victimes, afin de garantir des lieux de travail exempts de violence et de harcèlement. La CES soutient la mise en œuvre des lignes directrices multisectorielles conjointes des employeurs et des syndicats sur la lutte contre la violence exercée par des tiers.

Il est essentiel de garantir que l'intégration de l'IA dans les services publics soit guidée par les besoins concrets des travailleurs et des citoyens, et non par les intérêts des grandes entreprises technologiques, et d'assurer une transparence totale, une utilisation responsable et le respect total des droits humains, y compris les droits des travailleurs et des syndicats et la vie privée des travailleurs. Il est essentiel de renforcer le rôle de la négociation collective dans la gestion de tout processus de numérisation et d'introduction de systèmes d'IA dans les services publics, y compris pour . Les systèmes d'IA, en particulier dans les services publics, doivent toujours être conçus et exploités sur la base du principe du contrôle humain. D'un point de vue démocratique, il est essentiel que les citoyens puissent suivre et comprendre les décisions des autorités publiques. Il est de la plus haute importance qu'il n'y ait jamais d'ambiguïté quant à la responsabilité lorsqu'un algorithme ou un système d'IA cause un préjudice ou prend des décisions erronées. L'introduction de l'IA ou d'autres outils numériques ne doit pas entraîner une nouvelle réduction des effectifs. Une législation contraignante sur l'IA au travail constituerait une étape importante dans cette direction. La CES réitère son soutien à l'accord des partenaires sociaux européens sur les administrations centrales.

Le suivi des effets de l'externalisation et de la privatisation sur les normes d'emploi est également un domaine d'action important pour le mouvement syndical. Dans ce cadre, l'égalité de traitement entre les travailleurs directement employés et les travailleurs externalisés/sous-traitants doit être garantie et figure parmi les revendications de la CES en matière de marchés publics et de réglementation de la sous-traitance.

L'UE et les États membres doivent s'attaquer à la crise structurelle de la main-d'œuvre dans les systèmes de santé et de soins publics, notamment la pénurie de personnel, l'épuisement professionnel, la précarité des contrats et la mobilité intra-européenne de la main-d'œuvre due aux disparités salariales. Une attention particulière doit être accordée au stress éthique, à l'exposition à la violence dans les établissements de santé et aux horaires de travail excessifs, y compris les astreintes. Des cadres contraignants en matière de sécurité du personnel devraient être promus au niveau de l'UE, en particulier dans les secteurs des soins de santé et des soins de longue durée, sur la base des besoins de la population et des normes de qualité des soins.

Les campagnes de désinformation et de délégitimation menées contre les travailleurs du secteur public dans certains pays doivent être rejetées, et il est essentiel que tous les acteurs reconnaissent le rôle crucial des services publics de haute qualité et universellement accessibles, en tant que fondement de la cohésion sociale, du développement économique et du progrès sociétal global.

Promouvoir le rôle de la propriété publique afin de mieux garantir l'égalité d'accès aux services publics pour tous



Le Congrès de la CES a souligné le rôle de la propriété publique dans la garantie d'un accès égal à des services publics de haute qualité.

Les processus de privatisation ont non seulement nui à la qualité des services publics et détérioré les conditions de travail, mais ils ont également, dans certains cas, ouvert la voie à la criminalité organisée. Il est prouvé que la privatisation et la marchandisation des services de santé et de soins de longue durée ont un impact négatif sur la qualité des services, l'équité d'accès et les conditions de travail.

Il est essentiel de préserver le caractère central des services publics et de s'opposer aux processus de privatisation et de libéralisation, voire de les inverser. Les processus de remunicipalisation (ou « réinternalisation », « reconquête », « réintégration des services externalisés », etc.) revêtent une grande importance et doivent être soutenus. La marchandisation des services publics et les PPP (partenariats public-privé) doivent être rejetés. Les services publics doivent rester hors du champ d'application de tout accord commercial ou d'investissement et faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé. Les modèles de gouvernance participative impliquant les travailleurs et les utilisateurs peuvent renforcer la transparence, l'équité et la confiance dans les institutions. L'UE devrait développer et soutenir, notamment par le biais d'instruments d'investissement, les biens publics européens, y compris dans les domaines des infrastructures publiques numériques et de l'énergie. La création d'entreprises publiques européennes dans des domaines clés (par exemple, les médicaments essentiels, l'espace, etc.) devrait être envisagée et encouragée. Les entreprises publiques, y compris celles détenues conjointement par différentes autorités ou entités publiques (par exemple, des municipalités ou des régions), jouent un rôle important et devraient être préservées et non affaiblies.

L'UE devrait promouvoir activement un programme de remunicipalisation et communiquer les avantages en termes de prestation de services et de résultats, de main-d'œuvre, de résilience et de préparation de l'État.

La CES :

- Appeler à un soutien au niveau européen pour les processus de remunicipalisation, l'internalisation, la coopération public-public, ainsi que pour la réduction de la dépendance à l'égard des consultants et de l'externalisation (y compris la dépendance à l'égard des consultants dans les fonctions publiques essentielles) ;
- amplifier les campagnes de remunicipalisation menées par ses affiliés ;
- plaider en faveur de la propriété/du contrôle public des infrastructures clés, notamment les réseaux énergétiques, les infrastructures numériques, les systèmes de données et l'IA utilisée dans les services publics. Pour les SIEG, les obligations de service public, notamment la continuité de l'approvisionnement, la couverture territoriale et l'accessibilité financière, doivent occuper une place centrale ;
- Insister sur le fait que les projets de villes intelligentes doivent également être fondés sur le bien-être public et des objectifs environnementaux et être soumis à un contrôle démocratique, garantissant la transparence dans la prise de décision et la participation des citoyens.

Il est essentiel que l'UE promeuve des actions visant à garantir l'accès universel aux services essentiels dans toutes les régions et zones, y compris à une éducation publique de haute qualité, ainsi qu'un renforcement du financement et des investissements dans les services publics dans toutes les régions. Cela devrait faire partie d'un plan d'action sur les services d'intérêt général (comme proposé dans le rapport Letta), qui devrait également viser à garantir la pleine mise en œuvre du principe 20 de la PESD et à promouvoir le « droit de rester » dans chaque région. Les syndicats et les partenaires sociaux devraient être associés à la définition d'un tel plan d'action en faveur des SIG.

La réforme des directives sur les marchés publics devrait promouvoir la négociation collective et les emplois de qualité. La révision doit garantir que les fonds publics soient



alloués à des organisations qui respectent les droits des travailleurs et des syndicats, qui négocient avec les syndicats et dont les travailleurs sont couverts par des conventions collectives. Les nouvelles règles devraient introduire des conditions sociales strictes, interdire l'attribution des marchés sur la seule base du prix le plus bas et réglementer plus strictement la sous-traitance. Les directives devraient garantir la pleine autonomie des autorités publiques, y compris les autorités régionales et locales, et ne pas exercer de pression en faveur de la privatisation. La révision devrait également exclure les entreprises coupables d'abus fiscaux de l'accès aux marchés publics.

La CES continuera à militer en faveur de l'introduction de conditions sociales strictes dans le financement et le soutien accordés par l'UE et les États membres aux entreprises afin de garantir des emplois de qualité et de promouvoir la négociation collective. Les conditions fiscales et environnementales revêtent également une grande importance.

Dimensions sectorielles

Par exemple, les aspects à traiter sont les suivants :

- **Transports** : il est essentiel de reconnaître le rôle clé des transports publics dans la lutte contre la précarité des transports ; la CES demande que les chemins de fer soient reconnus comme un service public et que le réseau ferroviaire européen soit placé sous contrôle public ; nous demandons également que les autorités publiques, en particulier les régions et les municipalités, disposent de ressources suffisantes pour fournir ou acquérir des services et des infrastructures de haute qualité ;
- **Énergie** : il est essentiel que l'Europe reconnaisse l'énergie comme un bien public. Le contrôle public des réseaux de transport et de distribution d'électricité et le soutien aux affiliés qui mènent campagne pour promouvoir la propriété publique revêtent une grande importance. Les réseaux constituent un monopole naturel et un service universel. L'électricité est un bien public et l'accès à l'électricité est essentiel pour la participation sociale et économique, la cohésion régionale et la préparation. La continuité de l'approvisionnement, la planification à long terme et l'accessibilité financière doivent primer sur les profits et sont mieux garanties par le contrôle public ;
- **Santé et soins** : nous soutenons la santé et les soins publics. Nous demandons aux autorités publiques de s'attaquer à l'écart salarial persistant entre les hommes et les femmes en tant qu'employeurs et bailleurs de fonds, en augmentant les salaires des femmes dans le secteur des soins et en veillant à ce que les travailleurs soient couverts par des conventions collectives ;
- **Secteur des arts et du divertissement** : le financement public est un pilier essentiel pour un secteur florissant. Le financement public garantit que la culture peut s'épanouir au niveau local, les théâtres, opéras et orchestres locaux étant des institutions clés pour les artistes et les travailleurs culturels qui souhaitent développer leur carrière et perfectionner leur art. Ces institutions publiques et ces projets artistiques financés ou subventionnés par des fonds publics peuvent également être un berceau pour l'innovation et un moteur pour de nouvelles entreprises, offrant un espace d'expérimentation qui fait souvent défaut dans les entreprises purement commerciales ;
- **Culture** : le financement public défend la valeur démocratique de l'accès à la culture. Les institutions culturelles publiques peuvent garantir un accès abordable à la culture pour tous, en accordant une attention particulière aux personnes à faibles revenus ou ayant des besoins supplémentaires. Elles constituent un excellent moyen de garantir l'accès et la participation des jeunes à la culture, au profit d'une éducation de qualité. Le travail dans le secteur culturel est également précaire, irrégulier et très mal rémunéré par rapport au niveau d'éducation de la main-d'œuvre. Le financement public, en particulier lorsqu'il est assorti de conditions sociales et que ces conditions sont étayées par des négociations collectives, peut être un vecteur permettant d'améliorer les normes d'emploi et de lutter contre les conditions de travail injustes



et l'exploitation, y compris le travail non rémunéré, non déclaré ou sous-déclaré et le faux travail indépendant ;

- Médias et radiodiffusion de service public : les médias de service public comptent parmi les plus grands employeurs et investisseurs dans le contenu audiovisuel européen. Ils garantissent un accès universel à des contenus fiables sur toutes les plateformes et jouent un rôle central dans le maintien de la vie démocratique, de la diversité culturelle et du double écosystème audiovisuel unique de l'Europe. Les médias de service public restent parmi les sources d'information les plus fiables pour les citoyens, une confiance qui repose sur le professionnalisme, l'indépendance et l'engagement des travailleurs des médias de service public. La CES souligne également l'importance de la radiodiffusion de service public, qui est menacée dans toute l'Europe et dont l'indépendance politique et le financement stable doivent être garantis par la mise en œuvre stricte de la récente loi européenne sur la liberté des médias (article 5 de l'EMFA) ;
- Services postaux : les syndicats postaux européens, à travers la campagne « Save Our Post 2026 », appellent à une réforme complète du cadre réglementaire postal de l'UE afin de préserver la viabilité financière de l'obligation de service universel (OSU) et de protéger les services postaux en tant qu'infrastructure publique essentielle. Ils exigent que tous les opérateurs de distribution contribuent équitablement au financement du service universel et se conforment à des normes sociales, fiscales et environnementales communes, mettant ainsi fin à la concurrence déloyale fondée sur le dumping social. La campagne préconise d'étendre l'OSU aux colis, de renforcer la réglementation afin de couvrir tous les acteurs de la chaîne de distribution, de garantir des conditions de travail décentes et le droit à la négociation collective, et d'assurer l'accès universel à des services abordables et fiables. À travers une loi européenne unifiée sur la distribution, les syndicats postaux cherchent à moderniser et à financer équitablement les réseaux postaux en tant que services d'intérêt économique général qui sous-tendent la cohésion territoriale, l'inclusion sociale et la participation économique de l'Europe.
- Éducation : les États membres doivent investir de manière adéquate, en respectant les critères largement reconnus en matière d'éducation, à savoir 6 % du PIB et 20 % des dépenses publiques, et garantir une gouvernance démocratique solide et un dialogue social efficace avec les syndicats de l'éducation à tous les niveaux. Cela est essentiel pour maintenir des systèmes éducatifs de haute qualité, équitables et démocratiques. Cet investissement doit garantir que l'éducation et la recherche soient fondées sur le respect de l'autonomie professionnelle et de la liberté académique, et offrir des emplois de qualité, notamment des salaires équitables, de bonnes conditions de travail et des charges de travail soutenables, une formation professionnelle initiale et continue de haute qualité, ainsi que le respect de normes de qualification professionnellement appropriées pour tous leurs travailleurs. Les secteurs de l'éducation et de la recherche ont besoin de cadres publics nationaux solides qui encouragent et soutiennent la mise en place d'un enseignement public de haute qualité, inclusif, équitable et accessible à tous (et qui, lorsque le contexte le permet, prévoient la remunicipalisation).

Conclusions

La CES appelle les institutions européennes et les États membres à s'engager de manière décisive en faveur de services publics universels, fondés sur les droits et de haute qualité, en tant que pilier de la démocratie et du modèle social européen.

Garantir des services publics de haute qualité est une condition nécessaire pour que l'Europe atteigne ses objectifs de progrès économique et social, ainsi que de préparation et de mobilité équitable, et pour mettre pleinement en œuvre le socle européen des droits sociaux. Le soutien à des services publics de haute qualité devrait être un objectif clé pour les institutions européennes. La CES appelle la Commission européenne à



veiller à ce que cet objectif soit pris en compte dans la préparation de toutes les initiatives politiques et législatives pertinentes. La CES, avec le soutien de ses affiliés, continuera à s'engager et à renforcer ses initiatives sur les objectifs et les domaines d'action mis en évidence dans la présente résolution.

La CES rejette les politiques d'austérité qui affaiblissent les services publics et sapent le modèle social européen, et réitère son appel en faveur d'une suspension et d'une révision urgentes des règles de gouvernance économique de l'UE qui limitent structurellement la capacité des États à financer et à investir de manière adéquate dans les services publics.

La CES continuera à se mobiliser en faveur d'emplois de qualité dans tous les secteurs et toutes les régions, y compris dans les services publics. La loi sur les emplois de qualité doit être adoptée de toute urgence et s'attaquer de front au déficit d'emplois de qualité.

La CES soutient la mobilisation de la FSESP le 23 juin, Journée internationale des services publics, afin de célébrer le travail des travailleurs et travailleuses des services publics, de résister à l'austérité et à la commercialisation des services publics et d'accroître la visibilité et le soutien à nos revendications.

La CES amplifiera avec détermination les actions, les mobilisations et les campagnes de ses affiliés en faveur de services publics de haute qualité, y compris dans le domaine de la remunicipalisation (ou « réinternalisation », « reconquête », « réintégration des services externalisés »...) et continuera à défendre le rôle de la propriété publique afin de mieux garantir l'égalité d'accès aux services publics pour tous.